

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°93 - Janvier 2015

Groupe de travail Chine Ligue française des droits de l'homme

Charlie Hebdo et les dangers de la liberté de parole vue de Beijing.

Les premiers ministres se trouvent parfois dans des situations gênantes. Quand le 29 janvier, Manuel Valls arrive en Chine entouré d'hommes d'affaires soucieux de redresser une balance commerciale déficitaire, il profite toujours dans l'opinion de la fermeté du gouvernement dans la défense de la liberté de la presse. Mais ce jour même à Beijing, les autorités chinoises franchissent un nouveau pas dans le rejet de ces mêmes valeurs que la France vient de réaffirmer : les universités ne doivent pas colporter les valeurs universelles ; elles ne doivent pas fonder les cours sur des livres pernicieux importés d'Occident. Certes, l'ambassadeur de Chine a bien participé le 11 janvier à la courte marche des personnalités conviées à marquer leur attachement à la liberté d'expression. Mais il était en fait venu pour autre chose, à savoir manifester le rejet chinois du terrorisme séparatiste. Lequel ? Celui des Ouighours du Xinjiang. Car «le terrorisme est le commun ennemi de toute l'humanité et constitue une menace pour toute la communauté internationale». Quant à la liberté de la presse pour laquelle s'étaient rassemblés des millions de manifestants, le Global Times – qui est lié au Quotidien du peuple – avait vu plutôt dans le drame de Charlie Hebdo une raison de la restreindre. Le langage libre, expliquait-il, suscite des tensions ou des conflits de civilisation. La presse de l'Ouest aiguise les antagonismes et offense les religions ; bref, le massacre des caricaturistes montre que la liberté de la presse est «un piège» dans lequel il ne faut pas tomber.

De tels raisonnements ne restent pas sans effets. À Hongkong où la presse est encore libre, trois individus masqués ont le 12 janvier lancé des bombes incendiaires au domicile et dans les bureaux du fondateur de Next Media, Jimmy Lai, propriétaire d'Apple Daily, quotidien sérieux et fort critique des politiques de Beijing et du gouvernement local. Les coupables courrent toujours. Mais les démocrates de

Hongkong tiennent à la liberté de la presse et les quatre cents numéros du Charlie Hebdo d'après le massacre se sont vendus en quelques heures, avec demande d'édition en anglais.

À Beijing, la position officielle est claire : le marxisme «authentique» qu'invoquent les dirigeants millionnaires ou milliardaires du Parti se doit de rejeter les valeurs universelles que colporte l'Occident dans le dessein de briser le rêve de suprématie chinoise. Le 24 janvier, le journal Qiushi s'en prenait à ceux qui ternissent l'image du pays sur les réseaux de l'internet. Comme premières cibles, un célèbre professeur de droit de l'Université de Beijing, He Weifang, qui réclame un véritable règne de la loi ; le peintre Chen Danqing, accusé d'inciter la population à émigrer vers les États-Unis parce qu'il brocarde l'appareil juridique et judiciaire national.

Ces raidissements laissent percer quelque inquiétude quant à la force réelle d'un parti de quatre-vingt six millions de membres et qu'on pourrait croire invincible. Le 23 janvier, son bureau politique du parti a pris des dispositions en matière de sécurité nationale et affirmé l'autorité absolue du P.C.C. en ce domaine, exprimant une certaine anxiété car le pays devrait faire face «à des risques et des défis sans précédent en matière de sécurité nationale». Des risques de quel ordre ? La défense nationale, la politique étrangère, le climat social et la campagne menée contre la corruption, ainsi bien sûr que le terrorisme. Tels sont les motifs d'inquiétude officiellement reconnus et présentables ; il s'en ajoute d'autres qui remettent en cause les fondements du régime, tels que la dégradation de l'environnement, la poursuite des migrations vers les villes, la dislocation sociale qui lui est liée et la monstruosité de la répartition tant des richesses acquises que des facteurs de production, avec moins de la moitié de la valeur ajoutée des entreprises allant à la rémunération du travail. Sans parler de Hongkong

>>>

et des périphéries non chinoises. Trop d'éléments non maîtrisés et d'issue incertaine semblent autant de menaces pour des dirigeants qui redoutent avant tout une implosion à la manière de l'Union soviétique. Un dicton chinois donne une image à ces craintes : «Le cheval aveugle se fait peur à lui-même».

«ON PEUT ATTRAPER LES MAINS ; ON NE FERME PAS LES BOUCHES»

La lutte contre la corruption, qui donne un peu de popularité au chef du Parti, n'est pas sans semer quelque désarroi tant elle touche des personnages haut placés en qui, dans un État normal, il faudrait avoir confiance ; c'est le cas, entre autres, de l'arrestation apprise le 10 janvier d'un des chefs du contrespionnage, Ma Jian, vice-ministre de la Sécurité qui travaillait depuis trente ans dans cette administration. L'armée aussi semble atteinte en profondeur dans son commandement, après des décennies de casernement tranquille et des budgets d'équipements en constante expansion qui ont favorisé les détournements. Seize officiers généraux sont depuis deux semaines l'objet d'enquêtes financières, ce qui fait désordre et porte à s'interroger tant sur les capacités réelles de la Défense nationale que sur la fidélité des hauts gradés. D'où des éditoriaux dans la presse de l'armée pour rappeler aux dirigeants de l'A.P.L. qu'ils doivent obéir avec rigueur aux directives du Parti et de sa Commission militaire dans cette tâche «difficile et compliquée» de la lutte contre la corruption.

L'idée que cette liberté de débattre et de critiquer est un instrument de libération des individus et des peuples et qu'elle est l'essence même de la démocratie, que, si limites il doit y avoir, c'est à une justice indépendante d'en juger, cette conception est intolérable pour le parti chinois car elle esquisse le chemin qui mènerait le régime vieillissant à sa chute. Il n'est donc pas question - et il ne sera pas question avant longtemps - de respecter la Constitution qui affirme la liberté de la parole et de la presse, la liberté de réunion, d'association et de manifestation. Ni de suivre la Déclaration universelle des droits de l'Homme que la Chine a pourtant signée et qui accorde à chacun le droit à la liberté d'opinion. L'intérêt de cette signature en bas d'une convention internationale, c'est qu'elle permet de faire bonne figure dans le concert des États, mais elle n'engage pas plus qu'une promesse ; c'est dire qu'elle n'engage personne.

Il est tentant de fermer les yeux sur ce double jeu dans l'espoir de quelques gains industriels et commerciaux et d'entrer dans des compromissions avec l'État chinois, sur ce qui le gêne le plus : la liberté de l'information et le soutien de valeurs universelles. Les reculs dans le domaine de l'immatériel sont faciles à dissimuler et l'on troque aisément un défaut d'information contre des ressources financières. Ainsi l'écrivaine tibétaine Woeser qui pratique Facebook depuis 2008 vient-elle de se faire censurer par la firme américaine. On espère qu'il n'en va pas de même chez nous d'un éventuel projet de suppression des émissions en ondes courtes de R.F.I. vers la Chine, après l'arrêt en 2008 de la diffusion des informations sur ondes moyennes, laquelle permettait aux Chinois de France de jouir dans leur langue de la liberté de la presse.

Les ondes courtes françaises échappent pour partie aux rigueurs de la censure et c'est un grand bonheur pour les auditeurs chinois. Il n'en serait pas de même du circuit télévisuel francophone qui pourrait sur place supplanter la radio. Un tel choix convergerait fâcheusement avec le renforcement à la fin janvier des obstacles dressés par la censure chinoise pour restreindre les contacts avec les sources d'information extérieures. En rendant inutilisables les logiciels de contournement de la censure (virtual private network ou V.P.N.), le régime prévient toute liaison avec les médias étrangers et permet de ne diffuser à la population qu'une information «à caractéristiques chinoises», dirigée et filtrée. À l'heure de la mondialisation des connaissances, ce choix n'est pas sans danger puisqu'il prive non seulement les citoyens de savoir ce qui passe ailleurs mais empêche aussi les chercheurs non munis d'autorisation spéciale de connaître l'avancée des connaissances dans leurs domaines de spécialité. Que l'autocratisme chinois s'empêtre dans ses propres contradictions, qu'il se referme sur lui-même et veuille trier l'information au nom d'une politique d'ouverture, ce n'est pas notre affaire. Et nous n'avons pas à chercher à le tirer d'embarras.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	4 - 5
Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse.	5 - 6
Avocats. Appareil répressif. Corruption.	6 - 8
Condition ouvrière. Conflits du travail.	8
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.	8
Minorités ethniques	9 - 10
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
. Question mongole	
Hongkong. Macao	10 - 11
Informations diverses	11
Sources d'information	12
Bibliographie	12

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

29 janv. **Lors d'une réunion d'étude rassemblant les directeurs des grandes universités, le ministre de l'Éducation Yuan Guiren demande que soit exercé un étroit contrôle sur l'usage des livres étrangers.** Il cite une directive commune du gouvernement et du Comité central prescrivant d'écarter des cours les livres qui diffusent les valeurs de l'universalisme. Ces conceptions en effet jettent l'opprobre sur le socialisme et sur les dirigeants du Parti. Les enseignants sont d'autre part invités à ne pas exprimer de mécontentement ou «d'émotions négatives».

En début d'année, les Universités ont été pressées d'accorder une plus grande importance à l'étude du marxisme et du socialisme chinois. Le 24 janvier, le journal du parti Qiushi s'interrogeait sur les libertés académiques et critiquait les universitaires qui diffusent «l'idéologie occidentale». (S.C.M.P., 30 janvier)

26 janv. **Alors qu'ils enquêtaient sur les banquets somptueux donnés par les fonctionnaires aux frais des contribuables, trois journalistes ont été attaqués à Shenzhen** (Guangdong) par certains des vingt-huit policiers en activité ou en retraite qui participaient à la réception. L'un d'entre eux a été frappé à la tête ; les policiers ont saisi des appareils photos et des caméras. Le policier organisateur du banquet a fait cadeau à ses invités de salamanders géantes, espèce protégée par l'État et dont le prix sur le marché peut atteindre 2.000 yuan au kilogramme. En 2014, la Commission du Comité central pour l'inspection disciplinaire aurait sanctionné 177.000 fonctionnaires pour violations de la campagne d'austérité décidée par le chef du Parti. (S.C.M.P., 26 janvier)

23 janv. **Les autorités chinoises ont bloqué un grand nombre des services V.P.N.** (virtual private network) qui permettent aux cybernautes de contourner la censure et notamment donnent l'accès aux réseaux Google et Facebook. Le réseau Gmail n'est plus disponible pour les téléphones portables. Ces interdictions frappent des millions de Chinois et sont aussi très gênantes pour les entreprises étrangères de petites et moyennes dimensions. (Associated Press, 23 janvier)

19 janv. **L'administration de l'internet a fermé cent trente-trois comptes Wechat/Weixin** pour avoir diffusé des «mensonges» sur l'histoire de la Chine et celle du parti communiste. L'application de messagerie textuelle et vocale a été développée par la société Tencent. Parmi les messages contestés figuraient des critiques de la politique du gouvernement, des blagues sur les dirigeants, l'accusation portée contre des entreprises publiques d'exploiter les consommateurs, l'affirmation que le patriotisme affiché des officiels n'avait pour objet que de cacher leur corruption etc. En 2014, plus d'un milliard de messages ont été supprimés car «pornographiques ou nuisibles» ; 2.200 sites internet ont été fermés ainsi que vingt millions de forums en ligne, de blogs et de medias qui auraient diffusé des contenus «érotiques» ou «illégaux». (S.C.M.P., 20 janvier)

11 janv. **Les autorités affirment avoir fermé en 2014 trois millions de sites «pornographiques» dans le cadre d'une campagne de «nettoyage» de la toile.** Les campagnes sur ce thème se succèdent depuis quelques années. Dix mille sites de l'internet ont été clos pour avoir diffusé de l'information «illégale ou nuisible» ; les confiscations de publications illégales atteignent seize millions (dont douze millions correspondant à des piratages). Deux cent-douze affaires se rapportent à des journalistes non enregistrés ou à des publications fictives. (A.F.P., 11 janvier)

Note LdH : On est obligé de prendre les chiffres tels que les rapporte l'agence Xinhua. Mais les motifs de sanctions prêtent à discussion. Qu'est-ce que la pornographie pour la pudibonde censure chinoise ? «L'illégalité» des publications signifie-t-elle qu'elles n'ont pas été dûment déclarées ? Enfin le piratage n'a aucun lien nécessaire avec la pornographie.

9 janv. **L'Université de Stockholm met un terme à ses relations avec l'Institut Confucius,** pour prévenir des interférences dans les activités académiques. L'institut cessera ses activités le 30 juin prochain. En 2014, l'administration scolaire de Toronto, l'Université de Pennsylvanie et celle de Chicago avaient pris des décisions semblables. (S.C.M.P., 9 janvier)

30 déc. **Facebook a supprimé comme «ne répondant pas à ses normes» une émission de l'écrivaine tibétaine Woeser.** L'auteur y parlait de la mort dans les flammes du moine Kalsang Yeshi, décédé début décembre et y joignait une vidéo montrant le moine enflammé. Facebook explique cette censure par la nature des images ; pour nombre d'analystes cependant son dirigeant Mark Zuckerberg a fait des concessions avec l'État chinois pour pouvoir pénétrer sur le marché du pays, à la suite de sa visite enthousiaste de fin 2014. (*Phayul*, 30 décembre)

17 déc. **Une étude annuelle du Comité pour la protection des journalistes identifie 221 journalistes emprisonnés dans le monde en 2014.** La Chine vient en tête avec quarante-quatre journalistes, blogueurs et cybernautes détenus contre trente-deux en 2013. Près de la moitié des emprisonnés appartiennent aux minorités tibétaine ou ouïghoure. Vingt-neuf des détenus sont accusés de comploter contre l'État. Le renforcement des pressions sur la presse s'exprime aussi dans les nouvelles règles restrictives concernant les sujets à couvrir ou les refus d'accorder des visas à des journalistes internationaux. (*C.P.J.*, 17 décembre)

RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

28 janv. **Après avoir disparu cent dix jours, le directeur du groupe de réflexion indépendant Institut de la Transition Huang Kaiping a pu rentrer chez lui.** Il ignore le lieu de sa détention car ses ravisseurs lui avaient bandé les yeux. Il avait été enlevé le 10 octobre et sa famille n'avait pas reçu la moindre information à son sujet. La police avait accusé Huang Kaiping de «causer des troubles», en lien avec son soutien exprimé à l'automne du mouvement démocratique de Hongkong. Deux de ses collègues se trouvent encore à la prison n°1 de Beijing pour «activités commerciales illégales». Il s'agit de Guo Yushan, arrêté officiellement le 3 janvier et He Zengjun, respectivement cofondateur et directeur administratif de l'Institut. Une troisième personne, Kpu Yanding, liée à l'Institut, est détenue dans la même prison pour «création de troubles». Huang Kaiping était sans doute détenu au titre de l'article 73 de la loi de procédure criminelle qui permet la détention jusqu'à six mois de personnes mettant en danger la sécurité de l'État, liée au terrorisme ou coupable de fraudes massives. Les familles doivent être informées dans les 24 heures mais on ne leur communique pas le lieu de détention. Ces dispositions violent la Convention internationale pour la protection contre les disparitions forcées, document que la Chine n'a pas signé. (*C.H.R.D.*, 28 janvier)

17 janv. **Des centaines de fidèles – six cents selon Radio Free Asia – se sont rendus à la maison de l'ancien secrétaire général du Parti et premier ministre Zhao Ziyang,** pour le dixième anniversaire de sa mort. Il semble que la surveillance policière ait diminué par rapport aux années précédentes ; le nombre des visiteurs aurait augmenté. Zhao Ziyang avait été écarté du Parti et placé en résidence surveillée jusqu'à sa mort pour avoir tenté d'empêcher la répression du mouvement démocratique de 1989. On remarquait parmi les gerbes de fleurs celles de Bao Tong, l'ancien secrétaire de Zhao Ziyang, et celle de la journaliste emprisonnée Gao Yu. (*A.F.P.*, 18 janvier)

16 janv. **Détention de la pétitionnaire Jia Fengzhen dans la prison clandestine Jiujinzhuang de la capitale.** Elle avait fait circuler une protestation pour défaut de réponse administrative à ses plaintes fondées sur les tortures subies dans le camp de rééducation de Masanjia, aujourd'hui fermé. Son intention était de remettre cette pétition à la Commission centrale d'Inspection. Jia Fengzhen affirme qu'elle était battue presque tous les jours et frappée sur la tête avec des bâtons électriques. D'autres anciennes détenues de Masanjia ont été punies pour avoir demandé réparation. (*C.R.L.W.*, 16 janvier)

14 janv. **La militante du Heilongjiang Liu Jie, incarcérée depuis décembre 2013, souffre de cancer en stade avancé** mais l'administration carcérale refuse de la libérer, contrairement aux avis médicaux, au prétexte qu'elle devrait subir d'autres examens en prison. Liu Jie est en conflit avec les pouvoirs publics depuis 1997, date à laquelle fut saisie sa ferme. Elle a depuis été incarcérée à plusieurs reprises, dans des prisons ou des camps de rééducation. (*Weiquanwang*, 18 janvier)

ACCROISSEMENT DES DÉTENTIONS AVANT JUGEMENT DES MILITANTS DES DROITS DE L'HOMME.

Le groupe des China Human Rights Defenders signale l'augmentation alarmante des détentions avant jugement pratiquées depuis le printemps 2013 par la nouvelle équipe au pouvoir. Il s'agit d'incarcérations d'au moins huit mois, certaines durant un an et demi. Elles ont été décidées lors de la répression des assemblées libres de citoyens en 2013 et aux approches du vingt-cinquième anniversaire du massacre de Tiananmen (juin 2014).

Le C.H.R.D. donne les précisions suivantes

- 1) **Détenus depuis plus de vingt mois :** Huang Wenxun, Yuang Fengchu et Yuan Xiaohua, originaires de Chibi (Hubei)
- 2) **Détenus depuis près de neuf mois :** l'avocat Pu Zhiqiang et Qu Zhenhong, de Beijing ; Tang Jingling, Wang Qingying et Yuan Xinting de Guangzhou (Guangdong) ; Jiang Lijun et Sun Haiyang du Liaoning ; Sheng Guan (alias Xu Zhiqiang) et Huang Jingyi (alias Huang Fangmei) de Wuhan au Hubei ; Jia Lingmin, Dong Guangping, Hou Shuai et Yu Shiwen de Zhengzhou (Henan).

À l'origine de ces arrestations, des réunions ou expressions d'opinion formellement autorisées par la Constitution. Plusieurs détenus ont été battus, empêchés de rencontrer leurs avocats et n'ont pu recevoir les traitements médicaux qu'exigeait leur état de santé. Parfois les familles n'ont pas été informées des disparitions. Ce faisant, le régime chinois viole le Pacte international sur les droits civiques et politiques qu'il a signé, ce qui lui impose, même en l'absence de ratification, de le respecter.

14 janv. **Dans son rapport de fin d'année, le Civil Rights & Livelihood Watch note la persistance des internements psychiatriques décidés à l'encontre des critiques du régime et des pétitionnaires.** Ces pratiques violent la loi sur la santé mentale entrée en vigueur en mai 2013. Aux termes de ce texte et de l'article 284 de la loi de procédure criminelle, la détention psychiatrique doit résulter d'une décision judiciaire et il doit y avoir danger pour l'individu ou pour la société. En réalité, il s'agit de décisions policières unilatérales imposées aux familles.

Les prisonniers sont souvent maltraités, enchaînés, soumis à des traitements médicaux abusifs, interdits de sorties et privés de contacts avec leurs proches. Ils sont menacés de représailles s'ils divulguent à leur sortie les traitements qu'ils ont subis. (C.R.L.W., 14 janvier)

AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION.

28 janv. **Le premier tribunal de zone a été installé à Shenzhen** (Guangdong) dans le dessein officiel d'accroître l'indépendance des magistrats face aux pressions des autorités locales et de réduire les coûts de transport pour les avocats et leurs clients. Composé de treize juges, il traitera des contentieux civils et administratifs des provinces du Guangdong, du Guangxi et de Hainan. Il servira aussi de Cour d'appel en dernier ressort, avec des pouvoirs comparables à ceux de la Cour suprême. Celle-ci pourrait consacrer son activité à la définition de la politique judiciaire et aux interprétations juridiques. Le tribunal devrait entrer en fonction le 2 février. Une autre institution du même type pourrait être créée à Shenyang (Liaoning). Les juristes ne sont pas certains que ces tribunaux échappent aux interférences des autorités locales. (Beijing News, S.C.M.P., 28 janvier)

26 janv. **Selon une étude menée par l'Association des consommateurs chinois et l'Administration de l'Industrie, sept des neuf grands sites de vente en ligne proposent à bas prix des produits de contrefaçon** (par exemple des téléphones portables Samsung ou des engrâis) ou des objets ne répondant pas aux normes de sécurité (80% des jouets). 350 millions de personnes auraient procédé à un achat en ligne en 2014, avec une moyenne globale d'achat de 333 €. (S.C.M.P., 26 janvier)

9 janv. **Selon leur avocat Li Zhongwei, deux militants arrêtés en novembre pour «création de troubles»,** Song Ze (alias Song Guangqiang) et Xu Chongyang qui avaient exprimé leur soutien aux manifestants de Hongkong, ont été torturés et maltraités pendant leur détention. Les gardes auraient incité les codétenus à exercer des sévices à leur encontre. (Wenquanwang, 10 janvier)

8 janv. **Quatre cas d'abus et de tortures répétés en détention soulignent les maladies de l'appareil répressif chinois.**

L'artiste **Wang Zang**, arrêté le premier octobre, fut formellement inculpé pour «création de troubles» le 6 novembre et ne put voir son avocat Sui Muqing que le 25 décembre. Il lui a alors rapporté qu'il avait été interrogé cinq jours et quatre nuits d'affilée pour obtenir des mots de passe informatiques. Le détenu a eu alors une attaque cardiaque. La police aurait proféré des menaces contre son épouse et sa fille.

Li Biyun, une activiste de Guangzhou, remise en liberté le 17 décembre après plus d'un an de détention, a dû être transportée dans un hôpital quelques jours plus tard en raison des mauvais traitements qu'elle venait de subir. Candidate indépendante aux élections locales de 2013, elle avait eu des vertèbres fracturées le 12 octobre 2013 par la police qui l'accusait de «faire obstacle au travail administratif». Elle fut à plusieurs reprises incarcérée dans des prisons clandestines.

La santé du militant de Guangzhou, **Sun Desheng**, détenu depuis août 2013, se dégrade en raison des mauvais traitements et des tortures qu'il subit en prison : coups, exposition au froid, obligation de rester debout pendant longtemps alors qu'il souffre d'arthrite etc.. La police a refusé les vêtements envoyés par sa famille.

La pétitionnaire **You Baofen**, détenue dans un hôpital psychiatrique de Wuxi (Jiangsu) depuis septembre 2014, subit cet internement illégal pour la troisième fois. Les plaintes qu'elle porte contre l'administration résultent de la démolition de sa maison en 2009 et de la mort, deux ans plus tard, de son fils alors qu'il se trouvait dans une prison clandestine qualifiée de «classe d'éducation juridique». (C.H.R.D., 8 janvier)

4 janv. **Lors d'un procès qui se déroulait à Huizhou (Guangdong), les avocats de l'accusée Huang Ping domiciliée à Hongkong, ont quitté le tribunal pour protester** contre la «fabrication de charges» à l'encontre de leur cliente, les violations de procédure et le refus d'entendre les témoins à décharge. Ces avocats sont connus pour avoir réussi à sauver de la mort, après dix procès et quatre condamnations à la peine capitale, une personne finalement reconnue innocente. (S.M.C.P., 12 janvier)

MAUVAISE ANNÉE POUR LES AVOCATS CHINOIS.

Les avocats engagés dans la défense des droits civiques n'étaient naguère qu'une poignée ; ils sont maintenant plus de deux cents, Mais la nouvelle équipe dirigeante s'est montrée particulièrement répressive au cours de l'année 2014.

Au total, neuf avocats doivent répondre de charges criminelles dont sept se trouvent déjà en détention à savoir : Ding Jiaxi, Pu Zhiqiang, Qu Zhenhong, Tang Jingling, Xia Lin, Xu Zhiyong et Yu Wenshang. Les deux autres, Chang Boyang et Ji Laisong, sont sortis de prison et attendent de passer en jugement.

La répression des avocats, considérés comme fauteurs de troubles parce qu'ils se battent pour le respect de la Constitution et des droits civiques, vide de toute portée les affirmations du chef de l'État qui ne cesse de répéter depuis l'automne son souci de «gouverner par la loi». La réalité, même si les capitales étrangères se satisfont de ce que leur dit Beijing, c'est que la situation empire.

Les accusations fantaisistes changent d'un mois sur l'autre : «instigation de querelles et fomeration de troubles», «obtention illégale d'informations», «incitation au séparatisme», «incitation à la subversion du pouvoir d'État» se succèdent par exemple dans les dossiers du plus connu d'entre eux, Pu Zhiqiang, célèbre pour sa dénonciation des camps de rééducation par le travail.

Une lettre ouverte signée en décembre de douze autres avocats demandant aux autorités de respecter le droit et les libertés inscrites dans la Constitution a eu pour effet que l'auteur principal du texte, Wqng Guangping, installé à Guangzhou, a perdu sa licence professionnelle (le droit d'exercer). Il intente un procès contre les autorités provinciales pour révocation illégale de licence. (Extraits d'un article de R.F.A., 20 janvier)

2 janv. **Les hôpitaux chinois ont reçu l'ordre de ne plus prélever d'organes sur les prisonniers exécutés.** Selon des estimations officielles, les organes greffés proviennent jusqu'à présent dans deux cas sur trois d'exécutions capitales ; d'autres sources affirment que 90% des organes prélevés proviennent des prisonniers ; dans tous les cas, il est peu probable que le condamné ait donné son accord. On compterait chaque année quelque trois cent mille demandes de rein ou de cœur mais dix mille seulement seraient disponibles. (R.F.I., 2 janvier)

CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

29 janv. **La panne de croissance chinoise a des effets immédiats sur la condition ouvrière,** en particulier dans le secteur minier. Bien que la production de charbon ait diminué de 2,5% en 2014, les stocks ont augmenté dans la plupart des grandes entreprises (ils atteindraient 94,6 millions de tonnes). Selon l'Association chinoise du charbon, 70% des entreprises minières seraient déficitaires. Cette situation inquiète les mineurs – en particulier ceux des petites exploitations, qui demandent avec insistance les paiements des arriérés de salaires et des assurances sociales. Certains retards de paiement dépassent un an. Le mouvement s'étend aux mines de fer, également affectées par le ralentissement économique. Le nombre des manifestations et des grèves a fortement augmenté depuis l'automne 2014, en particulier dans le secteur de la construction. Le China Labour Bulletin en a recensé 569 au quatrième trimestre, trois fois plus qu'un an plus tôt. Un cinquième des manifestations survient dans la province du Guangdong. (C.L.B., 7-29 janvier)

QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT. CONDITIONS DE VIE.

16 janv. **Selon une étude récente de Greenpeace,** un tiers des légumes disponibles sur les marchés de Guangzhou (Guangdong) contient des pesticides dans des proportions dépassant les normes de sécurité chinoises. Dans le district de Tianhe, les experts ont trouvé des doliques ayant soixante-quatre fois plus d'insecticide que la norme. L'usage des pesticides aurait crû de près de 12% par an de 2007 à 2011. La situation serait meilleure sur les marchés de Beijing et de Shanghai. Le ministère de l'agriculture aimerait mettre un terme en 2020 à la croissance de l'emploi des pesticides, ainsi qu'à celle des engrains dont le taux d'utilisation est devenu l'un des plus élevés du monde. (S.M.C.P., 16 janvier)

15 janv. **AsiaInspection, une société de Hongkong spécialisée dans le contrôle des produits alimentaires, affirme que sur plusieurs milliers d'entreprises chinoises du secteur alimentaire, 48% ne répondent pas aux normes.** La firme a enquêté sur cent mille entreprises chinoises de tous secteurs d'activité en 2014. Parmi les anomalies relevées, la falsification des étiquettes, la tromperie sur les dates de péremption, la présence de substances toxiques, de pesticides, d'antibiotiques, de métaux lourds, de bactéries et de virus repérée lors des analyses de laboratoires. (AsiaInspection, 15 janvier)

14 janv. **Quelque quarante millions de fonctionnaires et agents publics devront cotiser à des caisses de retraite,** l'État n'étant pas en mesure de supporter la totalité de la charge. Ils verseront 8% de leur salaire ; leur employeur contribuera pour 20% du salaire. Ces pourcentages s'observent déjà dans le secteur privé. Il est question aussi de reculer l'âge de la retraite, mais cette mesure rencontre de fortes résistances dans la masse des ouvriers non qualifiés qui forment le gros de la force de travail chinoise. On comptait fin 2013, 7,2 millions de fonctionnaires et 31,5 millions d'employés du secteur public (écoles et hôpitaux). Les nouvelles règles permettront d'en recruter et d'en licencier. (S.M.C.P., 16 janvier)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

- 28 janv.** **Selon l'agence Xinhua, quinze membres du parti communiste au Tibet auraient rejoint des organisations indépendantistes,** fourni des informations au Dalai-lama et nuis à la sécurité du pays. Les faits auraient été découverts l'année dernière et des peines de nature non précisée ont été prononcées. On ignore si les communistes en question sont d'ethnie tibétaine. (A.F.P., 28 janvier)
- 26 janv.** **Condamnation à dix ans de prison du moine Tsewang du monastère Drilda** dans le district de Sog, près de la ville de Trido. Il avait été arrêté le 17 mars 2014, en compagnie de trois autres moines dont Tsangyang Gyatso, condamné à douze ans de prison en octobre 2014. La date de condamnation de Tsewang est inconnue. (Phayul, 26 janvier)
- 19 janv.** **Les autorités ont cessé d'accorder des passeports pour voyage hors de leur région aux moines et aux nonnes du district Serthar,** dans la préfecture autonome de Kardze. Elles n'ont pas donné de motifs officiels. D'aucuns pensent qu'il s'agit de restreindre l'influence des monastères parce qu'ils avaient soutenu l'insurrection de 2008. (Phayul, 19 janvier)
- 7 janv.** **Le groupe Campagne internationale pour le Tibet, installé à Washington, fait circuler une pétition mettant en cause Facebook,** après la suppression d'un document envoyé le 26 décembre de Beijing par l'auteure tibétaine Woeser. Facebook n'est pas admis en Chine mais l'initiative de son fondateur est vue comme une façon d'amadouer la partie chinoise pour qu'elle laisse la firme américaine pénétrer le marché chinois. (Phayul, 7 janvier)
- 31 déc.** **Quatre Tibétains du district de Zamthang, dans la préfecture autonome de Ngaba (Aba), ont été battus et blessés** parce qu'ils refusaient de vendre leurs terres au profit de projets gouvernementaux ou commerciaux. Des manifestations de grande ampleur avaient eu lieu l'année dernière dans cette préfecture, à propos du même sujet de l'appropriation des terres. (Phayul, 1 janvier)

QUESTION OUIGHOURE

- 27 janv.** **Sur les quarante-quatre publicistes détenus en Chine selon le Comité de protection des journalistes, 17 (environ 40%) sont des Ouighours,** La répression s'étend parfois aux familles des dissidents. C'est ainsi que trois frères de la journaliste de Radio Free Asia, Shohret Hoshur, ont été incarcérés, dont l'un condamné l'année dernière à cinq ans de prison. Quant à la famille de la présidente du Congrès mondial ouïghour, Rebiya Kadeer, trente de ses membres ont été sanctionnés par les autorités chinoises, parfois lourdement. (Huffington Post, 27 janvier)
- 23 janv.** **Les arrestations ont presque doublé au Xinjiang en 2014** ; leur nombre s'élève à 27.000. Cette augmentation correspond à la politique de répression intensifiée décidée en mai après l'attaque meurtrière d'un marché à Oroumtchi. Les autorités ont organisé un contrôle de l'internet plus strict, avec fermetures de nombreux sites ; elles ont fermé des centaines d'écoles religieuses et interdit le port de la burqa. Le nombre des procès jugés par les tribunaux du Xinjiang a atteint 34.816, en augmentation de 59%. (Wall Street Journal, U.C.A. news, 23 janvier)
- 18 janv.** **Deux Ouighours qui résistaient à des policiers chinois qui tentaient de les arrêter ont été tués à la frontière de la province du Guangxi** et du Vietnam. Un troisième homme a pu s'enfuir. Selon Xinhua, les trois hommes auraient agressé les policiers à l'arme blanche. (W.U.C., 20 janvier)
- 14 janv.** **Le Congrès mondial ouïghour lance, un an après l'arrestation de l'universitaire Ilham Tohti, un appel à la communauté internationale** pour qu'elle demande sa libération. En septembre, un tribunal a condamné Ilham à la prison à vie. Son arrestation a précédé diverses irrégularités, comme le refus de rencontres avec sa famille, les obstacles opposés à ses contacts avec un

avocat, les privations d'eau et de nourriture. Le Groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires a estimé, le premier mai 2014 que cette arrestation «contrevient aux articles 9, 10, 11, 18, 19, 20 et 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme». À la fin octobre 2014, l'épouse d'Ilham révélait que les autorités chinoises avaient prélevé l'équivalent de 95.000 € sur leur compte bancaire. (R.F.A., 28 octobre ; W.U.C., 14 janvier)

QUESTION MONGOLE

- 26 janv.** **Trois cents pasteurs des bannières Durbed, Sunid, Urad et Shilin-hot se sont massés dans la matinée devant l'administration régionale de l'Agriculture et de l'élevage.** Ils demandaient le retour de leurs terres accaparées par les bases militaires et par l'industrie minière. N'ayant pas obtenu satisfaction, ils se sont dirigés dans l'après-midi vers le gouvernement de la région puis vers l'assemblée régionale qui était en session. Des policiers ont arrêté une trentaine d'entre eux, ont forcé les protestataires de montrer dans des bus et les ont rapatriés de force vers leur lieu d'origine. (S.M.H.R.I.C., 26 janvier)
- 19 janv.** **Le berger Tumur de la bannière Abag s'est pendu à la porte d'un bâtiment officiel pour protester contre l'occupation illégale de ses pâturages.** Il tentait non seulement depuis des mois de recouvrer ses terres mais il dénonçait la corruption des fonctionnaires et s'efforçait d'organiser les pasteurs pour obtenir justice et réparation des dégâts causés par l'industrie minière. (S.M.H.R.I.C., 26 janvier)
- 3 janv.** **Dans une vidéo, l'ancien détenu Hada explique en mandarin sa volonté d'intenter un procès contre les autorités chinoises** pour l'avoir privé quatre ans de liberté à l'expiration de son incarcération de quinze ans et pour avoir persécuté son épouse et son fils sur la base de fausses accusations. (S.M.H.R.I.C., 3 janvier)

HONGKONG ET MACAO.

- 27 janv.** **Selon un sondage organisé par le South China Morning Post et l'Université de Hongkong, 46% des 907 personnes interrogées souhaitent que l'assemblée législative rejette** les propositions du gouvernement central pour l'élection de l'exécutif en 2017. Le pourcentage de rejet n'a pratiquement pas changé depuis septembre : il se situait à 48% avant les grandes manifestations de l'automne. (S.C.M.P., 27 janvier)
- 26 janv.** **La nomination de l'ancienne maire de Tianjin, membre du Bureau politique, à la tête du Front uni, indique** pour les observateurs l'importance attachée par Beijing à la question de Hongkong et le rôle que pourrait désormais jouer le Front uni dans l'administration de l'ancienne colonie britannique. Sun Chunlan, qui a dirigé le parti dans la province du Fujian connaît bien les problèmes des relations avec Taiwan et comme ancienne présidente de la Fédérations des syndicats, elle a l'habitude des négociations avec des partenaires d'opinions divergentes. (S.C.M.P., 26 janvier)
- 24 janv.** **La police a interrogé les trois initiateurs du mouvement Occupy Central.** Les manifestations déclarées illégales avaient pendant soixante-dix-neuf jours cet automne bloqué la circulation dans plusieurs quartiers de l'ancienne colonie britannique. Benny Tai Yiu-ting, Chan Kin-man et Chu Yiu-ming étaient accompagnés d'une dizaine d'avocats. Ils ont reçu le soutien du cardinal Joseph Zen Zi-kiun, lequel n'a pas été interpellé par la police. (S.C.M.P., 24 janvier)
- 18 janv.** **L'Association d'études sur Hongkong et Macao, présidé par un conseiller du gouvernement central pour les affaires de Hongkong, crée un groupe pour la sauvegarde de la sécurité nationale.** Le même jour, un Hongkongais membre de l'assemblée nationale chinoise a demandé l'extension à la colonie britannique des lois concernant la sécurité de la Chine, par incorporation à la «loi fondamentale» qui régit Hongkong. Ces deux initiatives montrent la décision de Beijing d'une reprise en main progressive de la situation dans l'ancienne colonie britannique. Le



19 janvier, l'ancien chef de l'exécutif de Hongkong, Ting Chee-hwa, demandait aux habitants du territoire de ne pas se comporter comme des étrangers à leur patrie et d'accepter la législation chinoise centrale sur la sécurité. (S.C.M.P., 21-24 janvier)

11 janv. **Des individus masqués ont jeté des cocktails Molotov à l'entrée du domicile et du bureau central de Jimmy Lai Chee-ying,** le fondateur du groupe Next Media propriétaire de l'Apple Daily. Jimmy Lai avait soutenu le mouvement d'occupation du quartier des affaires et à ce titre est susceptible d'être arrêté, ainsi que trente autres personnalités. Les deux attaques ont été menées avec des voitures volées qui ont été incendiées par la suite. La police n'a encore arrêté personne. En novembre, Jimmy Lai avait été frappé au visage et agressé avec des ordures sur le site occupé de l'Amirauté. (S.M.C.P., 12 janvier)

10 janv. **La Chine versera des subventions aux écoles primaires et secondaires de Hongkong qui noueront des liens avec ses établissements scolaires.** Il s'agit officiellement de faciliter «une meilleure compréhension de la place de Hongkong dans la nation» et «d'enrichir la connaissance de la Chine continentale». Un des moyens en serait le renforcement de l'enseignement de l'histoire contemporaine chinoise. Depuis 2004, quatre cent vingt écoles de Hongkong ont établi des contacts avec des établissements du continent. Mais c'est la première fois que Beijing annonce la subvention de partenariats. (S.C.M.P., 10 janvier)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 janv. Dans une lettre ouverte, la Fédération chinoise des ordinateurs demande au gouvernement de cesser d'interférer dans l'octroi des récompenses nationales pour ce qui concerne la science et la technologie. Ces scientifiques estiment que le gouvernement ne dispose pas des compétences pour juger de la valeur des travaux. Quelques jours auparavant, le ministère de la Science et de la Technologie avait décerné un prix à un universitaire dont ses collègues estiment qu'il n'a rien produit de remarquable. La lettre ouverte a été retirée depuis du site internet de la Fédération. (S.M.C.P., 24 janvier)

22 janv. L'armée chinoise va équiper ses blindés de fusées guidées au laser pour accroître la précision et la distance de ses tanks. Les fusées pourront équiper des blindés de différents types et dispositifs de feu sans porter atteinte à leur capacité de combat conventionnelle. (Journal de l'Armée, 21 janvier)

22 janv. Lancement d'une campagne pour prévenir l'envoi de sang à Hongkong ou à l'étranger par les femmes enceintes, envoi qui permettrait d'identifier le sexe des fœtus et faciliterait l'avortement des filles. Les spécialistes doutent de l'efficacité de cette campagne de prévention, compte tenu de l'ampleur des mouvements de population entre Hongkong et le reste du Guangdong. (S.M.C.P., 22 janvier)

13 janv. Selon une étude de l'Université de Hongkong, confiée au centre de recherche de la Fondation Bauhinia, 64% des jeunes de Hongkong ne veulent pas travailler dans la Chine du gouvernement central ; 33 % sont désireux de le faire. L'enquête s'est déroulée par téléphone auprès de 1.001 Hongkongais âgés de 18 à 29 ans. Leurs réserves portent principalement sur la qualité de vie et sur le respect de la loi. (S.M.C.P., 13 janvier)

8 janv. Li Ka-shing, le plus riche homme d'affaires d'Asie, restructure son empire financier et abandonne Hongkong pour s'installer dans les îles Cayman. Cette décision, explicable en partie par le désir d'assurer sa succession en échappant aux lourdeurs fiscales, est pour certains le signe que des incertitudes pèsent sur l'avenir politique et économique de Hongkong. (S.M.C.P., 9 janvier)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Standard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

THE POLITBURO'S PREDICAMENT. CONFRONTING THE LIMITATIONS OF CHINESE COMMUNIST PARTY REPRESSION. Freedom House. janvier 2015, 52 pp.

L'accession au pouvoir de Xin Jinping avait laissé espérer une évolution vers un régime plus libre et plus humain. Mais comme le montre ce texte, les modestes réformes institutionnelles s'accompagnent d'un raidissement idéologique et d'une répression de tout ce qui pourrait affaiblir le régime et mettre en doute sa légitimité. Les pays occidentaux ont tort de construire leur diplomatie comme si l'autocratisme chinois allait se poursuivre pendant plusieurs décennies.

Téléchargeable sur le site https://freedomhouse.org/sites/default/files/12222014_FH_ChinaReport2014_FINAL.pdf

END-OF-YEAR REPORT ON MENTAL HEALTH AND HUMAN RIGHTS IN CHINA (INVOLUNTARY PSYCHIATRIC COMMITMENT). C.R.L.W., 16 janvier 2015, 52 pp.

Ce document fort intéressant relate en détail plusieurs cas d'internements psychiatriques abusifs et expose les conditions nécessaires pour une décision judiciaire.

Téléchargeable en chinois sur le site <http://www.msguancha.com/a/lanmu12/2015/0113/11693.html>

UNE LISTE DES JOURNALISTES, BLOGUEURS ET ECRIVAINS EMPRISONNÉS EN CHINE.

Comité pour la protection des journalistes 17 décembre 2014.

Cette partie chinoise de la base de donnée globale établie par le C.P.J. fournit une fiche sur chacun des détenus incarcérés pour leurs écrits. La liste est large et englobe des écrivains comme Liu Xiaobo, le prix Nobel ; elle est aussi certainement incomplète. Mais elle reste intéressante.

Téléchargeable sur le site <https://cpj.org/imprisoned/2014.php>

CHINA'S MEDIA WAR : CENSORSHIP, CORRUPTION & CONTROL. International Federation of Journalists (IFJ). 27 janvier 2015, 72 pp.

Présenté à Hongkong, ce septième rapport annuel de la Fédération internationale des journalistes résulte d'une collaboration entre journalistes de Hongkong-Macao et contributeurs de Chine même. Il met en évidence l'effort accentué de prise en main de la presse et le contrôle de l'internet organisé par le chef du parti et de l'État, à la tête du Groupe de direction pour la sécurité de l'internet et de l'information.

Téléchargeable sur le site http://issuu.com/ifjasiapacific/docs/press_freedom_in_china_2014_english

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».